



La Rochelle, le 8 mai 2020

Message aux catholiques du diocèse

Chers diocésains,

Depuis un peu plus de six semaines nous vivons en état de confinement suite à la pandémie qui frappe notre pays et le monde entier. Il ne fait aucun doute que cette crise sanitaire dont nous ne mesurons pas encore parfaitement la gravité au plan économique et social aura des conséquences sur notre façon de vivre en Eglise et dans notre société une fois venu le temps du déconfinement qui approche et se fera par étapes.

Les théoriciens du libéralisme, du socialisme, du souverainisme, de l'écologie s'en donnent à cœur joie pour refaire le monde dans les tribunes de différents journaux et nous ne savons pas ce que le peuple choisira. Du passé fera-t-il table rase ? Rien n'est moins certain. Laissons aux économistes le temps de l'analyse, aux politiques celui de la proposition, aux citoyens celui du choix. Une chose est certaine, nous avons découvert notre fragilité. Nous pensions que l'Europe était préservée, que les cataclysmes étaient réservés aux pays du tiers-monde, il n'en est rien. Nous étions encore imprégnés de scientisme et de positivisme. Nous aurions dû nous rappeler que la science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! Nous sommes solidaires, à des degrés divers, dans la maladie et le deuil. Il nous appartiendra de garder en mémoire les beaux gestes de solidarité et de les actualiser. Il faudra que ces belles initiatives spontanées de nos compatriotes soient mises en valeur dans la vie de nos communautés et dans la vie sociale des jours qui approchent.

Aujourd'hui, par ce message, je souhaite faire le point sur la situation qui est la nôtre depuis maintenant un mois et demi que nous sommes confinés pour des raisons sanitaires, et que notre vie en Eglise en subit les conséquences. L'absence d'assemblées liturgiques dans nos églises, l'absence de réunions et de rencontres pour les diverses activités pastorales, caritatives, l'impossibilité des visites à domicile, dans les Maisons de retraite, dans les hôpitaux, les prisons, la célébration des funérailles avec vingt personnes au maximum, etc. ont bouleversé notre vie quotidienne de disciple du Christ.

Du fait du déconfinement progressif prévu dans notre pays, à partir de ce lundi 11 mai, l'administration avait demandé à la Conférence des Evêques de faire des suggestions pour prévoir le rétablissement des célébrations, de manière progressive et sous certaines conditions. Les évêques ont fait des propositions tenant compte des exigences sanitaires. Nous avons prévu de reprendre les célébrations liturgiques à partir de la mi-mai. Le gouvernement en a décidé autrement et, à partir de fin mai, nous pourrions reprendre les célébrations, avec toujours certaines limitations concernant la taille des rassemblements. Même si nous sommes déçus par cette décision et ne comprenons pas la



2 Cor. 12,9

logique de certaines mesures administratives, il convient de rappeler que le gouvernement n'est pas en guerre contre l'Eglise, mais contre la pandémie qui a déjà fait plus de 25 000 morts dans notre pays !

Nous pouvons méditer cette invitation du Saint-Père « **En ce moment, où l'on commence à avoir des dispositions pour sortir de la quarantaine, prions le Seigneur pour qu'il donne à son peuple, à nous tous, la grâce de la prudence et de l'obéissance aux dispositions, pour que la pandémie ne revienne pas.** » Pape François, **28.04.2020** ».

Depuis le début du confinement jusqu'à aujourd'hui, je sais, grâce aux divers échanges que j'ai avec les membres du conseil épiscopal chaque semaine, et par d'autres témoignages, que les prêtres font preuve d'intuitions pour rester en contact avec vous (téléphone, emails, etc..) et qu'ils vous font diverses propositions. Les responsables des services pastoraux diocésains, les aumôniers, les catéchistes continuent aussi leur mission par ces mêmes moyens de communication, notamment auprès des enfants du catéchisme et des jeunes, des familles, des malades, des prisonniers. Les équipes des associations caritatives font tout pour venir en aide aux plus démunis, même si leur action est rendue plus difficile. Les chefs d'établissement et les enseignants de nos Ecoles catholiques ont poursuivi leur mission en faisant preuve d'ingéniosité et de disponibilité pour l'enseignement à distance et le suivi des enfants, des collégiens et des lycéens. Le service de l'économat diocésain continue aussi son travail. Il est à l'œuvre et se préoccupe des ressources du diocèse qui sont mises à mal... Diverses initiatives ont été prises (quête dominicale en ligne...). J'exprime ma profonde reconnaissance aux prêtres, aux diacres, aux laïcs qui œuvrent dans les services que je viens d'évoquer et dans bien d'autres.

Le confinement que nous vivons depuis six semaines est éprouvant parce qu'il nous enferme sur nous-même, nous incite à nous méfier des autres, à nous protéger, à nous masquer, à marquer la distance... Ceci n'est pas chrétien, nous ne sommes pas faits pour nous méfier des uns et des autres, mais pour nous aimer les uns et les autres. Aristote nous l'a appris, l'homme est un animal social et notre Eglise (Ekklesia) est une communauté rassemblée, convoquée et non dispersée dans des appartements.

Cette situation qui nous est imposée, à juste titre, pour notre protection nous a mis face à nos faiblesses, nos peurs, nos angoisses peut-être. Elle nous a aussi posé des défis, celui de la vie sociale sans contact physique, celui de l'amitié et de l'affection exprimées d'une autre manière que par les embrassades, repas partagés et autres réunions... Elle nous a sans doute invité à une rencontre plus fréquente avec notre Seigneur dans la prière, la méditation de l'écriture. La privation de la communion au corps du Christ a été ressentie durement. Certains se sont imaginés que la messe n'était plus célébrée, que les églises étaient fermées. Il n'en est rien. La messe est célébrée, chaque jour, par les prêtres et cette eucharistie quotidienne nous invite à la réflexion sur la nature de l'eucharistie qui n'est pas seulement un banquet nous permettant des rassemblements au cours desquels nous sommes heureux de nous retrouver, mais la célébration de la mort et de la



résurrection du Seigneur. Combien de prêtres, aujourd'hui, dans certaines parties du monde, célèbrent la messe, clandestinement, seuls ou avec une petite communauté de fidèles, parce que les régimes théocratiques ou totalitaires dans lesquels ils vivent n'assurent pas la liberté du culte ! Ces eucharisties ont autant de valeur que les messes solennelles célébrées dans nos cathédrales.

Vous trouverez, ci-dessous, quelques informations sur la vie de notre Eglise dans les semaines qui approchent. Il ne faut pas les graver dans le marbre parce que, selon l'évolution de la pandémie, les choses peuvent changer :

- Les églises n'ont jamais été fermées. Elles restent donc ouvertes, et je remercie les personnes qui se chargent de les ouvrir chaque jour. J'invite ceux qui le peuvent à faire des visites au Saint-Sacrement dans l'église la plus proche.

- Il est possible de se confesser, à l'église.

- A partir de ce lundi 11 mai, si des personnes leur en font la demande, les prêtres, à condition que leur santé le permette, pourront se rendre à domicile, en observant les règles de barrière sanitaire, pour donner le sacrement des malades, et aussi pour porter la sainte communion.

- Les obsèques continueront à être célébrées dans les églises, en conformité avec la loi sanitaire, moyennant l'observation de la règle stricte de ne pas dépasser le nombre de 20 personnes présentes.

- Les catéchumènes qui devaient recevoir les sacrements de l'Initiation chrétienne à Pâques sont toujours en attente... Cette célébration est reportée à l'automne. La date sera indiquée ultérieurement. Nous les accompagnons de notre prière et de notre soutien fraternel.

- Le sacrement de la confirmation pour les adultes initialement prévu à Saintes le samedi 30 mai est reporté à l'automne et les célébrations de confirmations des jeunes sont, elles aussi, toutes reportées à l'automne dans différents lieux du diocèse.

- Les célébrations de première communion et de profession de foi sont reportées à l'automne.

- La célébration des baptêmes d'enfants sera possible à partir de fin mai, mais avec un nombre de personnes présentes limité.

- La célébration des mariages sera aussi possible à partir de fin mai, avec les mêmes règles relatives au nombre de participants.

- la messe chrismale sera célébrée à la cathédrale Saint-Louis lundi 25 mai à 10 H. j'invite les prêtres du diocèse à célébrer la messe à la même heure avec d'autres confrères dans la limite de dix personnes. Chacun pourra ainsi renouveler ses promesses d'ordination au même moment. Nous serons en communion. La messe sera diffusée sur le site du diocèse le 25 mai à 16 H.



2 Cor. 12,9

- j'ai la joie d'appeler quatre jeunes diacres afin qu'ils soient ordonnés prêtres. Certains d'entre vous les connaissent puisqu'ils sont en stage pastoral dans les paroisses de Rochefort et Saintes, je les recommande à votre prière. La célébration des ordinations sacerdotales initialement prévue le 20 juin à 10 H à la cathédrale Saint-Louis se fera de la façon suivante :

. Le 20 juin à 10 H, à La Rochelle (Cathédrale Saint-louis), seront ordonnés prêtres Joseph Marie Vo Ta Sam et Eric Ndikubwayo

. Le 27 juin à 10 H, à Saintes (Cathédrale Saint-Pierre), seront ordonnés prêtres Brice Degbey et Jean-Eudes Blandin de Chalain

. Si pour des raisons diverses ces célébrations ne peuvent avoir lieu en juin, la date du 12 septembre est retenue.

La fête de Pentecôte approche, restons unis dans la prière comme l'étaient les apôtres et la Vierge Marie.

De tout cœur, je demande la bénédiction du Seigneur sur chacun d'entre vous et vous redis ma fraternelle communion.

+ Georges Colomb
Evêque de La Rochelle et Saintes